



La pression ne faiblit pas d'année en année

Le Tribunal cantonal a enregistré une nouvelle croissance du nombre d'affaires en 2018. En plus de cette importante masse de travail, il se prépare à une révolution numérique.

DOMINIQUE MEYLAN

RAPPORT ANNUEL. Sur les cinq dernières années, le nombre de nouvelles affaires enregistrées par le Tribunal cantonal (TC) a augmenté d'environ 12%. Les juges et les greffiers ont absorbé cette croissance sans augmentation significative de leur force de travail. «La situation est préoccupante, a affirmé hier en conférence de presse Catherine Overney, présidente du TC l'année dernière. Le Tribunal cantonal arrive à saturation.»

La problématique n'est pas nouvelle et les mêmes inquiétudes sont exprimées à chaque rapport annuel. Cette hausse est notamment due à la croissance démographique. Elle se retrouve dans tous les secteurs. L'année 2019 devrait apporter une légère amélioration: les autorités politiques ont partiellement répondu au problème, puisqu'elles ont accepté de financer un poste supplémentaire de greffier.

Le Tribunal cantonal en voulait deux. Il déposera donc une nouvelle demande pour 2020. «Ce poste de greffier est là pour éteindre les feux», explique Catherine Overney. Pour absorber ce trop-plein, le Tribunal cantonal travaille dans l'urgence. «Je le déplore personnellement», commente Catherine Overney, pour qui une autorité de recours devrait avoir le temps de la réflexion.



La croissance des affaires renvoyées au Tribunal cantonal ne s'est pas ralentie en 2018. ARCH - J. GENOUD

La surcharge de travail ne semble toutefois pas avoir d'effet sur la qualité des décisions, en regard du taux d'admission assez bas des affaires fribourgeoises par le Tribunal fédéral. «C'est une évolution inévitable, on ne peut pas s'y opposer», souligne Johannes Frölicher, président du Conseil de la magistrature et président de la II^e Cour des assurances sociales. Au final, les processus devraient s'en trouver simplifiés. «Selon les expériences menées dans des Länder en Allemagne, dans un premier temps, cela n'allège pas la charge de travail, bien au contraire», avertit Frédéric Oberson, secrétaire général.

Révolution numérique

De manière générale, le nombre d'affaires pendantes a légèrement augmenté en 2018 pour atteindre 1295 en fin d'année. La I^{re} Cour administrative a notamment été fortement sollicitée: avec 107 affaires supplémentaires, la croissance s'élève

à 15,5% entre 2017 et 2018.

Le Tribunal cantonal s'implique actuellement dans plusieurs projets de développement informatique. «C'est une évolution inévitable, on ne peut pas s'y opposer», souligne Johannes Frölicher, président du Conseil de la magistrature et président de la II^e Cour des assurances sociales. Au final, les processus devraient s'en trouver simplifiés. «Selon les expériences menées dans des Länder en Allemagne, dans un premier temps, cela n'allège pas la charge de travail, bien au contraire», avertit Frédéric Oberson, secrétaire général.

Deux projets sont actuellement menés sur les plans fédéral et cantonal. Comme l'explique le Conseil d'Etat dans sa réponse au député Bertrand Morel (pdc, Lentigny) publiée hier, la réforme E-Justice permettra de consulter et de communiquer les dossiers de façon électronique. Avec les données extrêmement sensibles et confiden-

tielles qu'ils contiennent, les contraintes techniques représentent un véritable défi.

Toute la justice fribourgeoise est concernée. «La mise en place nous prend des ressources», rapporte Johannes Frölicher. Le Conseil d'Etat a décidé ce printemps d'allouer un montant de 550 000 francs pour une durée de trois ans afin d'offrir 3,5 équivalents plein-temps pour le développement de ces projets numériques. La mise au concours s'est effectuée à l'interne, afin de recruter des personnes qui connaissent le fonctionnement des différentes instances.

Dans un second temps, l'introduction de mesures de digitalisation dans la justice devra faire l'objet d'un accompagnement, reconnaît le Conseil d'Etat dans sa réponse. «Ce n'est pas seulement un projet informatique, c'est un changement dans la manière de travailler», confirme Frédéric Oberson. ■

Par les jeunes et pour les jeunes

FESTIVAL. Le festival Juvenalia, qui permet d'explorer la large palette d'activités extrascolaires disponibles dans le canton, revient le 18 mai sur la place Georges-Python à Fribourg pour une quatrième édition. Une quarantaine d'organisations seront présentes et offriront de multiples animations, parmi lesquelles une initiation aux arts martiaux ancestraux, des ateliers de peinture, des quiz, des tours de cirque, des jeux de plateau ou encore un apprentissage ludique des premiers secours.

La manifestation a été placée sous le signe du rêve. «L'imagination, le merveilleux et le mystère seront de mise pour les festivaliers comme pour les participants», explique un communiqué. C'est le réseau fribourgeois des organisations de l'enfance et de la jeunesse, Frisbee, qui coordonne le festival. Les organisateurs espèrent attirer 4000 personnes pendant les huit heures d'activités gratuites.

Juvenalia veut montrer l'importance des activités extrascolaires qui permettent aux jeunes de renforcer leurs compétences en dehors du cadre scolaire tout en s'amusant. Pour cette édition 2019, le comité d'organisation a souhaité mettre l'accent sur le développement durable en favorisant les partenariats locaux et les produits fribourgeois. DM

En bref

SCIENCES

Deux jeunes Fribourgeoises se distinguent

Deux étudiantes du Collège Sainte-Croix à Fribourg ont été récompensées au concours national «La science appelle les jeunes». Nora Irzik s'est distinguée grâce à son travail sur l'ostéochondrome multiple héréditaire. Elle est invitée à participer à une conférence scientifique de deux jours des Life Sciences Switzerland à l'Université de Zurich. Christelle Rossier figure également parmi les sept Romands finalistes pour un travail sur le jass. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée ce week-end à Rapperswil, indique un communiqué.

RADIO ET TÉLÉVISION

Conflit dans la section SRG Berne Fribourg Valais

La délocalisation partielle des studios de radio de Berne à Zurich provoque un conflit au sein de la section SRG Berne Fribourg Valais. Vendredi lors de l'assemblée générale à Berthoud (BE), la section de Fribourg a subi une défaite amère. Son président, Beat Hayoz, n'a pas réussi à être réélu au conseil régional suisse alémanique de la SRG. Il s'était opposé publiquement à ses collègues de la direction de la section SRG Berne Fribourg Valais l'automne dernier en soutenant la décision de la SRG SSR de délocaliser des studios radio de Berne vers Zurich. Les autres membres de la direction de la section SRG Berne Fribourg Valais ont estimé que son comportement était déloyal. Près de 70 membres de la section SRG de Fribourg sont montés aux barricades pour défendre Beat Hayoz, mais cela s'est révélé inutile.

CROIX-ROUGE

Les dessous de la collecte des habits

La Croix-Rouge fribourgeoise organise une journée portes ouvertes ce samedi de 10 h à 15 h dans son centre de tri de Rosé. L'organisation veut faire mieux connaître la collecte des habits, une activité 100% sociale et écologique, selon un communiqué. Le recyclage des textiles usagers offre un emploi fixe à 35 personnes, tout en constituant une possibilité de stage pour les personnes en recherche d'emploi. Près de 300 ont saisi cette occasion l'année dernière. En 2018, la Croix-Rouge a collecté 1452 tonnes de vêtements. Plus de 100 000 Fribourgeois ont ensuite acheté des habits de seconde main dans les différents points de vente.

FÊTE DE LA DANSE

Quelque 2800 Fribourgeois ont participé

Environ 90 000 personnes ont participé à la 14^e Fête de la danse de vendredi à dimanche, dont 2800 à Fribourg, selon un bilan des organisateurs. Le public a notamment pu assister à la finale du Swiss Battle Tour qui a réuni, à Fri-Son, les spécialistes suisses de danse urbaine.



«C'est une évolution inévitable, on ne peut pas s'y opposer.»

JOHANNES FRÖLICHER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

Le jeu de la peur et de l'imagination

La nouvelle création de la compagnie de L'Efrangeté explore le thème des peurs enfantines en jouant sur les liens entre réalité et imaginaire.

NUITHONIE. En guise de théâtre, une grotte où l'on se tient chaud. De celles que l'on fabriquerait avec des couvertures, pour se blottir et se raconter des histoires qui font peur. Dans la salle d'exposition de Nuithonie, la compagnie de L'Efrangeté a construit sa propre structure pour *Sans peur, ni pleurs!*, sa nouvelle création jeune public présentée jusqu'à dimanche (La Gruyère du 25 avril). De quoi pla-

cer d'emblée les spectateurs dans un univers à mi-chemin entre réalité et imaginaire.

Ce monde de toile, de lumière, de trappes et de caches combine parfaitement la technologie et les outils ancestraux du théâtre. Comme à chaque création de L'Efrangeté, on y sent l'étroite complicité entre la metteur en scène Sylviane Tille et la scénographe Julie Delwarde, dont les masques et les costumes ne cessent d'émerveiller. La musique et les sons étranges concoctés par François Gendre ainsi que les lumières généreuses de Mario Torchio participent également de cette cohérence.

Sans peur, ni pleurs! s'appuie sur des ressorts connus de l'enfance, qui

sont aussi ceux du théâtre: le jeu, l'imagination, l'envie de croire à une autre réalité, parce que «la vraie vie est trop plate pour moi». Tel est l'avis de Milo, «neuf ans trois quarts», qui redoute les week-ends passés chez sa grand-mère, à boire des tisanes en regardant des émissions ringardes.

Quand il tombe sur un vieux livre intitulé *Journal d'une chasseuse d'êtres maléfiques*, il commence à croire que la mamie tranquille cache un drôle de passé...

Milo s'interroge: et si la dame de la cantine était un troll? Et si le prof de sport était un loup-garou? Et si la prof d'allemand dévorait les enfants? Avec la complicité pateline de sa grand-mère, il va mener l'enquête et découvrir la puissance de son imagination,

jusqu'à ne plus bien distinguer le rêve (ou le cauchemar) et la réalité.

Comédiens tout-terrain

Outre la cohérence et la force visuelles, la compagnie de L'Efrangeté s'illustre à nouveau par sa justesse, quand il s'agit de parler aux enfants sans les abêtir. Au dispositif particulier et au thème s'ajoute ici une manière de les intégrer à la pièce par des adresses directes: «Ceux qui pensent qu'elle a vu le livre, levez la main!» *Sans peur, ni pleurs!* fonctionne aussi grâce à son jeu sur des figures quasi archétypales, à l'image de cette grand-mère de conte de fées.

Tout cela crée un spectacle drôle, inventif, qui n'empêche pas d'aborder des thèmes sérieux. Comme le lien

entre grand-mère et petit-fils ou ces parents absents, trop occupés pour jouer avec leurs enfants. Impeccablement construite par le dramaturge Robert Sandoz, la pièce est portée par un remarquable trio de comédiens tout-terrain. Lucie Rausis a l'espionnerie idéale pour interpréter Milo, Céline Cesa se révèle touchante en grand-mère (notamment) et Lionel Frésard multiplie les rôles avec aisance, de l'infirmière scolaire au prof de sport, du père de famille pressé à l'effrayante prof d'allemand. Parce que oui, ça fait peur, une prof d'allemand... EB

Villars-sur-Glâne, Nuithonie, samedi 11 mai, 11 h et 17 h, dimanche 12, 11 h et 15 h. Réserver au 026 350 11 00, www.equilibre-nuithonie.ch